

PROGRAMME DE FORMATION

La communication non verbale dans l'accompagnement de la personne lourdement handicapée ou polyhandicapée

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services intervenant auprès de personnes en situation de handicap lourd ou de polyhandicap.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier les manifestations du langage gestuel, sonore ou silencieux chez un patient ou usager en situation de handicap lourd ou de polyhandicap.

Utiliser et interpréter ces modalités de communication pour mieux saisir et mieux répondre aux besoins, attentes et mal-être du patient ou usager concerné dans sa vie quotidienne.

Programme

Observer les manifestations ou expressions corporelles : mimiques, postures, gémissements, plaintes, silences appartenant à chacun des handicapés lourds ou des polyhandicapés.

Repérer toutes celles qui sont inhabituelles.

Apprendre à les décoder avec le sujet lui-même et au travers d'une relation authentique.

Symbolisme du corps et du langage.

Importance de la parole redonnée au cours de la prise en charge.

Que faire de l'émergence émotionnelle au cours de la relation ?

Notion de transfert et contre-transfert.

Projection - interprétation.

Mise en situation animateur/observateur.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Exercices psychocorporels. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.